

TITRE DE L'ACTIVITÉ : Mon portfolio : un cahier dans lequel l'adulte consigne ses rêves, ses projets, ses activités de formation, ses expériences de travail et/ou de bénévolat, ses activités d'exploration de métiers et de professions, les ressources qui peuvent l'aider dans sa démarche.

COMMISSION SCOLAIRE : Commission scolaire de Laval

PERSONNE RESPONSABLE

Nom et prénom : Brunette, Elaine

Numéro de téléphone : 450 662-7000, poste 1795

Adresse électronique : ebrunette@cslaval.qc.ca

LIENS INTERNET PERTINENTS ASSOCIÉS À CETTE ACTIVITÉ : s.o.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ : Pour mieux accompagner les adultes dans la définition et la réalisation de leur projet, on leur remet le portfolio et on leur donne du temps en classe pour le compléter et échanger. À l'éducation des adultes, il est utilisé dans les cours d'entrée en formation, dans les rencontres avec les tuteurs ou avec la direction, en francisation et en formation de base commune. À la formation professionnelle, il est très utile dans les modules Métier et formation, communication et recherche d'emploi.

OBJECTIFS

Pour l'adulte :

- Permettre de définir son projet
- S'accrocher à des événements positifs dans les moments difficiles
- Faire le bilan de ses compétences, ses qualités et ses expériences
- Consigner les étapes de sa démarche

Pour l'organisation scolaire :

- Réduire le décrochage scolaire
- Meilleur accompagnement des élèves

Pour le personnel scolaire :

- Cibler les interventions à partir des aspirations des élèves
- Développer un lien d'attachement avec les élèves
- Faciliter le suivi de l'élaboration et de la réalisation du projet de l'adulte
- Centrer l'adulte sur sa propre démarche

MATÉRIEL DÉVELOPPÉ POUR CETTE ACTIVITÉ :

Disponibilité du matériel : Fichier électronique en pdf

Coût : Gratuit

PARTENAIRES : Les conseillers d'orientation et de formation scolaire, les enseignants, les directions de centre

POPULATIONS CIBLES : Tous les adultes

MOTS-CLÉS : Accompagnement, démarche de l'adulte, outil de suivi du projet de l'adulte

ANNÉE DE PRODUCTION : août 2008, révisé en septembre 2010 et à nouveau en août 2011

Il est à noter qu'il est de la responsabilité de la commission scolaire de veiller aux droits d'auteur quant au contenu, à l'utilisation et à la reproduction de cette activité et du matériel qui s'y rattache.